

Le rapport annuel 2020-2021 de l'Ombudsman vient de paraître, soulignant le besoin crucial de la surveillance du gouvernement en temps de crise.

Consultez ce courriel dans votre navigateur

Transférez à un(e) ami(e)



L'Ombudsman rend compte de 2020-2021 : Leçons d'une année de pandémie

Déclarations sur les découvertes tragiques dans d'anciens pensionnats autochtones

La Commissaire aux services en français enquête sur les coupes à l'Université Laurentienne

Travaillez avec nous : Offres d'emploi



L'Ombudsman rend compte de 2020-2021 : Leçons d'une année de pandémie

Dans son rapport annuel 2020-2021, paru le 29 juin, l'Ombudsman de l'Ontario, Paul Dubé, a souligné l'importance d'une surveillance indépendante sur les services publics en temps de crise - et il a attiré l'attention sur de graves lacunes dans les domaines de la santé publique et du maintien de l'ordre.

Dans le rapport, l'Ombudsman explique en détail comment son Bureau a aidé des milliers d'Ontarien(ne)s à s'orienter au milieu des renseignements confus et évoluant rapidement sur les services publics pendant la pandémie de COVID-19. Qu'il s'agisse de simples renvois ou d'enquêtes complexes, les interventions du personnel de l'Ombudsman ont permis de combler des lacunes de systèmes sous pression.



« C'est précisément dans des circonstances comme une pandémie mondiale que les citoyen(ne)s ont plus que jamais besoin de leurs gouvernements et de leurs services publics », dit M. Dubé dans son rapport. « Dans tout ce contexte, notre personnel a démontré qu'une surveillance indépendante des services publics est essentielle, surtout en temps de crise. Il a veillé à la transparence, à la responsabilisation, à l'équité et au respect des droits de la personne. »

Lire le rapport complet pour plus de détails

De plus près : Rapport annuel 2020-2021

FAITS SAILLANTS

CAS PAR SUJET

10 PRINCIPAUX SUJETS DE CAS

Faits saillants 2020-2021

20 015



**Total
des cas reçus**



34 %

réglés en une semaine



50 %

réglés en deux semaines



58 %

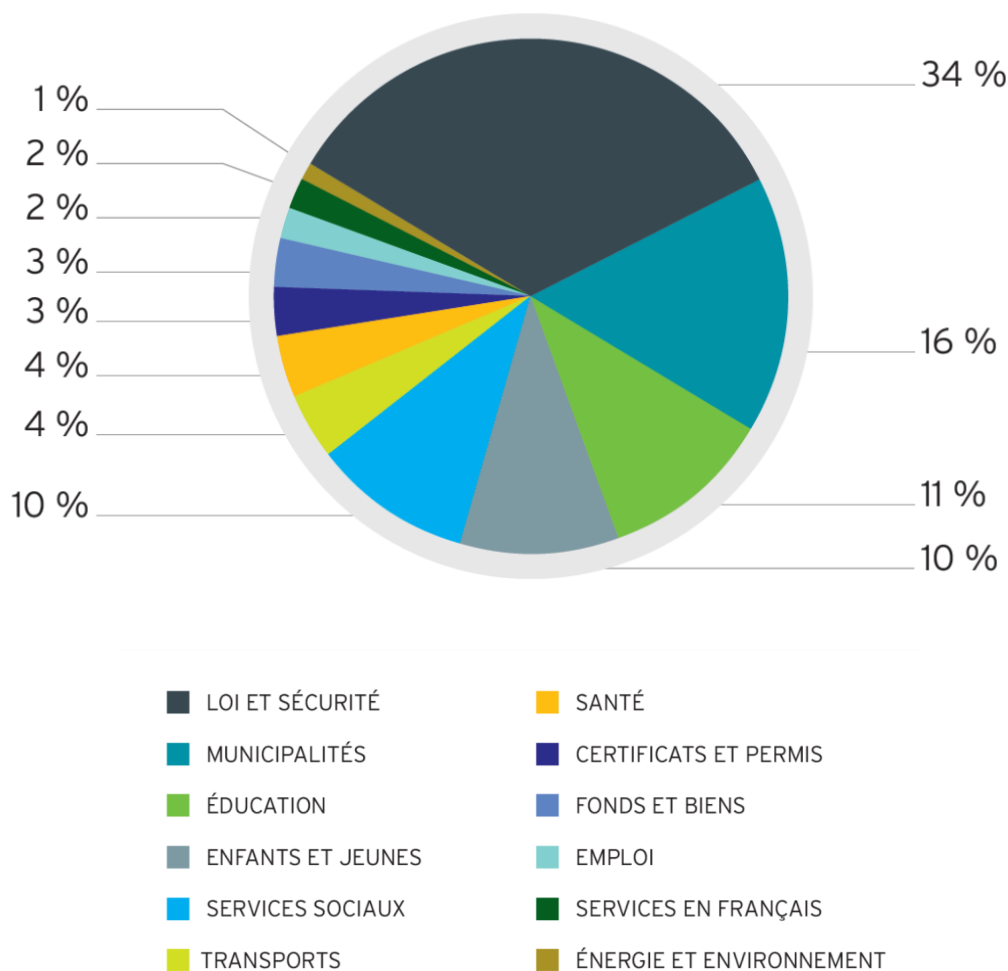
reçus en ligne



31 %

reçus au téléphone

Cas par sujet



10 principaux sujets de cas



3 691

Services
correctionnels



2 375

Municipalités et
réunions municipales



1 402

Enfants
et jeunes



935

Tribunaux
décisionnels Ontario



569

Conseils
scolaires



553

Programme ontarien
de soutien aux personnes
handicapées



381

Bureau des
obligations familiales



305

Service Ontario



283

Test au Volant



267

Services
en français



Rapport Annuel 2020-2021 Annual Report



Rapport annuel, Ombudsman de l'Ontario 2020-21
Plaintes sur la protection de l'enfance

Déclarations sur les découvertes tragiques dans d'anciens pensionnats autochtones

Le 31 mai, après la découverte des restes de 215 enfants sur le lieu de l'ancien pensionnat autochtone de Kamloops, sur le territoire de la Première Nation Tk'emlúps te Secwépemc, l'Ombudsman Paul Dubé [a publié une déclaration](#) exprimant sa consternation face à cette découverte tragique, et il a présenté ses condoléances à toutes les personnes, familles et communautés, ainsi qu'aux survivant(e)s des pensionnats autochtones, touché(e)s par cette perte collective.

Le Conseil canadien des défenseurs des enfants et des jeunes (CCDEJ) a également publié une déclaration au nom de tous les défenseur(euse)s des enfants, des ombudsmen et des représentant(e)s nommé(e)s par le gouvernement. « Que la découverte de ces enfants nous rappelle les conséquences dévastatrices des pensionnats sur les enfants, les familles et les collectivités autochtones, et qu'elle nous amène à nous concentrer sans réserve sur la vérité et la réconciliation en vue d'apporter un changement véritable à l'avenir. »

Moins d'un mois plus tard, le 24 juin, la Première Nation de Cowessess a déclaré avoir trouvé 751 tombes non marquées sur le site de l'ancien pensionnat autochtone de Marieval en Saskatchewan. La réalité étant, selon la Commission de vérité et réconciliation (CVR), que d'autres tombes non marquées continueront d'être découvertes dans le pays, l'Ombudsman a exhorté tous les gens en Ontario et au Canada à lire les rapports finaux de la CVR, en particulier sur les « [Enfants disparus et lieux de sépulture non marqués](#) ». Dans [sa déclaration](#), M. Dubé a réitéré que la réconciliation doit commencer par le processus de vérité – et la confrontation de vérités souvent difficiles et douloureuses – afin de comprendre notre passé et les actions concrètes à entreprendre pour façonner notre avenir.

Depuis la découverte initiale à Kamloops, le gouvernement de l'Ontario s'est engagé à allouer un financement de 10 millions \$ sur trois ans pour retrouver et étudier les lieux d'inhumation dans les anciens pensionnats partout dans la province. Prière de contacter le : 1-866-925-4419.

La Commissaire aux services en français enquête sur les coupes à l'Université Laurentienne



Le 16 juin, la Commissaire aux services en français, Kelly Burke, a [annoncé l'ouverture d'une enquête](#) sur les récentes coupes de programmes de langue française à l'Université Laurentienne.

« Nous avons reçu une soixantaine de plaintes au sujet de la suppression de plusieurs programmes, des plaintes qui soulèvent des questions quant à l'équité et à la transparence des processus ayant mené aux coupes », a dit la Commissaire. « De nombreux étudiants et étudiantes franco-ontarien(ne)s et d'autres dans la communauté nous ont dit que cette situation affecte profondément leur capacité d'être éduqué(e)s et de travailler en français. »

C'est la première enquête officielle du Bureau de l'Ombudsman en vertu de la *Loi sur les services en français (LSF)*. Elle examinera si l'Université Laurentienne et le ministère des Affaires francophones et celui des Collèges et Universités ont respecté leurs obligations respectives en vertu de la *LSF*.

L'Ombudsman a également reçu une vingtaine de plaintes au sujet des coupes effectuées à la Laurentienne, y compris celles touchant les programmes en anglais. Un examen de

ces plaintes est en cours.

La Commissaire encourage quiconque a des informations pertinentes au sujet de cette enquête, ou souhaite déposer une plainte, à nous contacter [en ligne](#), à envoyer un courriel à sf-fls@ombudsman.on.ca ou à appeler le 1-866-246-5262.

Travaillez avec nous : Offres d'emploi



Vous souhaitez travailler avec nous?

Nous continuons à recruter du nouveau personnel. Voyez tous nos postes vacants à la partie [Carrières](#) de notre site Web.

- [Stagiaire en droit \(2022-2023\)](#)
- [Agent de règlement préventif](#)
- [Stagiaire en droit pour l'été \(2022\)](#)

Portez plainte ou communiquez avec nous ici



L'Ombudsman est un officier indépendant de l'Assemblée législative de l'Ontario, chargé de surveiller les organismes du gouvernement provincial ainsi que les municipalités, les universités, les conseils scolaires, les services en français et les services de protection de l'enfance. L'Ombudsman Paul Dubé a été reconduit dans ses fonctions d'Ombudsman pour un deuxième mandat de cinq ans, à compter du 1er avril 2021.

Copyright © 2021 Ombudsman Ontario, Tous droits réservés.